



## États financiers consolidés condensés du troisième trimestre 2000 de Bell Canada

Le 25 octobre 2000

Bell Canada dépose une Analyse par la Direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, ainsi que d'autres données financières, auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. On peut accéder à cette information sur le site web de Bell Canada ([www.bell.ca](http://www.bell.ca)) ou l'obtenir sur demande en s'adressant à la société.

### État consolidé condensé des résultats (non vérifié)

<i>Périodes terminées le 30 septembre</i>	<b>Troisième trimestre</b>		<b>Neuf mois</b>	
	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>
<i>(en millions \$)</i>				
<b>Produits d'exploitation</b>				
Services locaux et d'accès	1 527	1 399	4 403	4 137
Services interurbains et réseau	1 000	993	2 931	2 950
Services sans fil	336	289	910	830
Ventes d'équipements terminaux, publicité-annuaire et divers	552	503	1 515	1 390
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 415</b>	<b>3 184</b>	<b>9 759</b>	<b>9 307</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation	1 878	1 790	5 464	5 301
Crédit de retraite	(28)	(49)	(86)	(148)
Amortissement	599	603	1 740	1 832
Frais de restructuration et autres frais	—	—	—	267
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 449</b>	<b>2 344</b>	<b>7 118</b>	<b>7 252</b>
<b>Produits d'exploitation nets</b>	<b>966</b>	<b>840</b>	<b>2 641</b>	<b>2 055</b>
Intérêts débiteurs	(184)	(180)	(551)	(614)
Autres revenus (frais), y compris la quote-part du bénéfice net (des pertes nettes) des sociétés sous influence notable	(66)	20	(41)	58
<b>Bénéfice provenant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>716</b>	<b>680</b>	<b>2 049</b>	<b>1 499</b>
Impôts sur les bénéfices	(302)	(284)	(849)	(634)
Part des actionnaires sans contrôle	(4)	(10)	(5)	12
<b>Bénéfice provenant des activités poursuivies</b>	<b>410</b>	<b>386</b>	<b>1 195</b>	<b>877</b>
Activités abandonnées (note 3)	(83)	—	(99)	—
<b>Bénéfice net</b>	<b>327</b>	<b>386</b>	<b>1 096</b>	<b>877</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(10)	(9)	(29)	(25)
Intérêts sur effets pouvant être réglés en actions	(24)	(10)	(74)	(14)
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>293</b>	<b>367</b>	<b>993</b>	<b>838</b>

### État consolidé condensé des bénéfices non répartis (non vérifié)

<i>Périodes terminées le 30 septembre</i>	<b>Troisième trimestre</b>		<b>Neuf mois</b>	
	<b>2000</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>
<i>(en millions \$)</i>				
<b>Solde au début de la période (déclaré antérieurement)</b>	<b>380</b>	<b>397</b>	<b>683</b>	<b>334</b>
Rajustement pour modifications aux conventions comptables (note 1)	—	—	(485)	—
<b>Solde au début de la période (retraité)</b>	<b>380</b>	<b>397</b>	<b>198</b>	<b>334</b>
Bénéfice net	327	386	1 096	877
	<b>707</b>	<b>783</b>	<b>1 294</b>	<b>1 211</b>
Dividendes – Actions privilégiées perpétuelles	(10)	(9)	(29)	(25)
– Actions ordinaires	(283)	(232)	(845)	(636)
	<b>(293)</b>	<b>(241)</b>	<b>(874)</b>	<b>(661)</b>
Intérêts sur effets pouvant être réglés en actions	(24)	(10)	(74)	(14)
Autres éléments (note 4)	1	(1)	45	(5)
	<b>(316)</b>	<b>(252)</b>	<b>(903)</b>	<b>(680)</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>391</b>	<b>531</b>	<b>391</b>	<b>531</b>

Bilan  
consolidé  
condensé  
(non vérifié)

	30 septembre 2000	31 décembre 1999
<i>(en millions \$)</i>		
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	35	191
Débiteurs	2 190	2 028
Autres actifs à court terme	657	361
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>2 882</b>	<b>2 580</b>
<b>Placements dans des sociétés sous influence notable et dans d'autres sociétés</b>	<b>2 427</b>	<b>2 497</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>13 714</b>	<b>13 511</b>
<b>Frais reportés</b>	<b>2 149</b>	<b>1 895</b>
<b>Écart d'acquisition et autres actifs</b>	<b>1 505</b>	<b>1 346</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>22 677</b>	<b>21 829</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 908	2 957
Dette exigible à moins d'un an	1 084	1 100
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>3 992</b>	<b>4 057</b>
<b>Dette à long terme (1)</b>	<b>8 411</b>	<b>7 749</b>
<b>Impôts futurs et autres passifs à long terme</b>	<b>1 680</b>	<b>1 162</b>
<b>Actions privilégiées rachetables au gré du porteur</b>	<b>16</b>	<b>116</b>
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>72</b>	<b>69</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées perpétuelles	735	630
Effets pouvant être réglés en actions	2 493	2 493
Actions ordinaires (2)	4 513	4 498
Surplus d'apport	367	367
Bénéfices non répartis	391	683
Redressement au titre du change	7	5
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>8 506</b>	<b>8 676</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>22 677</b>	<b>21 829</b>

(1) Au 30 septembre 2000, la dette à long terme comprenait 886 millions \$ (1 500 millions \$ au 31 décembre 1999) dus à des sociétés apparentées.

(2) Au 30 septembre 2000 et au 31 décembre 1999, 348 316 829 et 343 220 418 actions ordinaires, respectivement, étaient en circulation.

État consolidé  
condensé des  
flux de trésorerie  
(non vérifié)

	<i>(en millions \$)</i>	
<i>Neuf mois terminés le 30 septembre</i>	<b>2000</b>	<b>1999</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Bénéfice provenant des activités poursuivies	<b>1 195</b>	877
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	<b>1 740</b>	1 832
Frais de restructuration et autres frais	–	254
Impôts futurs	<b>(6)</b>	(1)
Crédit de retraite et autres éléments	<b>(199)</b>	(112)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>(528)</b>	(1 124)
	<b>2 202</b>	1 726
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Dépenses en immobilisations	<b>(1 953)</b>	(1 847)
Placements	<b>(30)</b>	(523)
Autres éléments	<b>9</b>	(80)
	<b>(1 974)</b>	(2 450)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Dividendes versés sur actions ordinaires et privilégiées	<b>(874)</b>	(661)
Intérêts sur effets pouvant être réglés en actions	<b>(74)</b>	(14)
Augmentation des effets à payer et des avances bancaires	<b>520</b>	1 315
Émission de titres d'emprunt à long terme	<b>1 288</b>	220
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	<b>(1 280)</b>	(3 161)
Émission d'actions privilégiées	<b>399</b>	–
Rachat d'actions privilégiées	<b>(395)</b>	–
Émission d'actions ordinaires	–	3 076
Émission d'actions ordinaires par des filiales aux actionnaires sans contrôle	–	7
Autres éléments	<b>32</b>	25
	<b>(384)</b>	807
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	<b>(156)</b>	83
Espèces et quasi-espèces au début de la période	<b>191</b>	103
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>35</b>	186

Notes complémentaires (non vérifié)

**Note 1 Principales conventions comptables**

Pour une description complète des conventions comptables, se reporter à l'Information financière 1999 de Bell Canada. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation actuelle.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, Bell Canada a adopté les recommandations du chapitre 3465, *Impôts sur les bénéfiques*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), qui remplace la méthode du report d'impôts par la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfiques. Bell Canada a appliqué les nouvelles recommandations rétroactivement sans retraiter les données des exercices antérieurs. L'effet cumulatif de l'adoption des nouvelles recommandations au 1<sup>er</sup> janvier 2000 s'est traduit par une augmentation de 26 millions \$ des placements dans des sociétés sous influence notable et dans d'autres sociétés, une augmentation de 5 millions \$ de l'écart d'acquisition et des autres actifs, une augmentation de 15 millions \$ des impôts futurs et une augmentation de 16 millions \$ des bénéfices non répartis.

## Notes complémentaires (non vérifié) (suite)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, Bell Canada a adopté les recommandations du chapitre 3461, *Avantages sociaux futurs*, du Manuel de l'ICCA, qui modifie la comptabilisation des prestations de retraite et d'autres types d'avantages sociaux futurs. Auparavant, les coûts des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite étaient imputés aux résultats de la période où ils étaient payés. Le nouveau chapitre du Manuel exige que les entreprises inscrivent les coûts sur la durée de vie active des employés d'une façon semblable aux coûts des régimes de retraite. Bell Canada a appliqué les nouvelles recommandations rétroactivement, sans retraiter les données des exercices antérieurs, en inscrivant les sommes comptabilisées et non comptabilisées de tous ses régimes d'avantages sociaux, conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. L'effet cumulatif de l'adoption des nouvelles recommandations au 1<sup>er</sup> janvier 2000 s'est traduit par une diminution de 59 millions \$ des frais reportés, une diminution de 28 millions \$ des placements dans des sociétés sous influence notable et dans d'autres sociétés, une diminution de 343 millions \$ des impôts futurs, une augmentation de 757 millions \$ des autres passifs à long terme et une diminution de 501 millions \$ des bénéfices non répartis.

### Note 2 Informations sectorielles

Au premier trimestre de 2000, Bell Canada a réorganisé sa structure de gestion afin de faciliter la fourniture de services de télécommunications intégrés à ses clients. La structure de gestion de Bell Canada est essentiellement articulée autour des produits et services au sein de plusieurs unités d'affaires. Toutefois, comme ces grandes unités d'affaires présentent des caractéristiques économiques semblables, elles sont regroupées au sein d'un même secteur d'activité isolable. Les produits de Bell Canada proviennent de la fourniture d'une gamme complète de services de communications, y compris des services locaux et d'accès, des services interurbains et réseau, des services sans fil et des ventes d'équipements terminaux, publicité-annuaire et divers.

### Note 3 Activités abandonnées

Au troisième trimestre de 2000, Téléglobe Inc. (Téléglobe) a présenté son placement dans ORBCOMM Global L.P. (ORBCOMM) comme une activité abandonnée. Le 15 septembre 2000, ORBCOMM a volontairement déposé une demande de protection en vertu du chapitre 11 de la *Bankruptcy Act* des États-Unis. Par conséquent, les résultats de Bell Canada reflètent une réduction de valeur après impôts de 75 millions \$ liée à sa participation dans ORBCOMM comme activité abandonnée. La quote-part de Bell Canada des pertes d'ORBCOMM pour les périodes antérieures a été reclassée du poste Autres revenus, y compris la quote-part du bénéfice net (des pertes nettes) des sociétés sous influence notable, au poste Activités abandonnées.

### Note 4 Couverture des montants compensatoires spéciaux (MCS)

Au cours du deuxième trimestre de 2000, Bell Canada a acquis de La Société de Portefeuille Bell Canada Inc. (BCH), la société qui détient 100% de Bell Canada, environ 5 millions d'actions ordinaires de Corporation Nortel Networks (Nortel Networks) en échange d'actions ordinaires de Bell Canada. BCH a acquis les actions ordinaires de Nortel Networks de sa société mère, BCE Inc. (BCE). Cette transaction a été comptabilisée d'après la valeur comptable historique du placement de BCE dans Nortel Networks. En conséquence, Bell Canada a enregistré une augmentation de 60 millions \$ de ses placements dans des sociétés sous influence notable et dans d'autres sociétés, une augmentation de 15 millions \$ des actions ordinaires et une augmentation de 45 millions \$ des bénéfices non répartis comptabilisée comme un ajustement au titre des opérations entre apparentés.

BCE accorde de temps à autre des options d'achat d'actions ordinaires de BCE aux dirigeants et aux employés clés de Bell Canada et ses filiales. Avant 2000, il se peut qu'un dirigeant ou un employé clé de Bell Canada ou d'une de ses filiales se soit vu également octroyer par l'employeur, au moment de l'octroi d'une option, le droit à un MCS. En mai 2000, BCE a distribué à ses porteurs d'actions ordinaires une participation d'environ 35 % dans Nortel Networks. Par suite de cette distribution des actions ordinaires de Nortel Networks, les options alors en circulation ont été divisées en options sur les actions ordinaires de BCE et sur les actions ordinaires de Nortel Networks, et les MCS correspondants ont fait l'objet des rajustements appropriés. En conséquence, les détenteurs de droits à des MCS ont maintenant, pour chaque droit à un MCS détenu avant la distribution, des droits à des MCS liés à l'augmentation du prix des actions ordinaires de BCE et des actions ordinaires de Nortel Networks au-delà du prix d'exercice des options concernées. Bell Canada a désigné les actions ordinaires de Nortel Networks comme couverture des MCS qu'elle pourrait avoir à payer en vertu des droits à des MCS liés aux options sur les actions ordinaires de Nortel Networks. De plus, Bell Canada a conclu des contrats à terme pour couvrir les MCS qu'elle pourrait avoir à payer en vertu des droits à des MCS liés aux options sur les actions ordinaires de BCE.



Adresse postale  
Bell Canada  
Communications  
Bureau 3700  
1000, rue de La Gauchetière O.  
Montréal (Québec)  
H3B 4Y7

Courrier électronique  
forum@bell.ca

Relations avec les investisseurs  
Téléphone : 1 800 339-6353  
Télécopie : (514) 786-3970

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires des états financiers, composez le 1 888 932-6666.  
For an English copy of these financial statements, please call 1 888 932-6666.

Le présent rapport est imprimé sur du papier canadien recyclé.

♻️ 00-10 4340F-3.